





Projet cofinancé par l'Union Européenne

Appel à Candidatures Project «REINVENTER Réseau d' INcubateur entre Italie et Tunisie pour les Villes intelligENTEs - RIF - IS_1.2_115 - CUP: E68H19000630007» Programme de Coopération Transfrontalière (CT) Italie-Tunisie 2014-2020

POUR LES START-UPS établies depuis moins de 60 mois porteurs d'idées novatrices dans le domaine de l'IoT, Villes Intelligentes

Art.1 Le Projet

Le RÉSEAU d' INCubateurs entre l'Italie et la Tunisie pour les Villes intelligentes, financé par le Programme IEV de Coopération Transfrontalière Italie Tunisie 2014-2020, vise à renforcer et mettre en réseau les écosystèmes siciliens et tunisiens, des services d'appui aux entreprises pour consolider l'industrie des villes intelligentes et soutenir le développement de villes intelligentes dans les territoires du projet, par le partage de méthodologies et de services intégrés et le renforcement de l'innovation des entreprises.

Les candidats, qui seront sélectionnés dans le projet, auront l'opportunité de participer à un parcours d'incubation qui prévoit différentes phases de soutien et d'évaluation de la maturité des idées porté par les start-ups candidats face à des activités d'accompagnement livrées par un advisor, un mentor et des entrepreneurs expérimentés.

L'objectif principal de cet avis est de permettre aux 40 participants sélectionnés - consacrés au développement des innovations de produits ou de services avec une croissance potentielle à l'étranger - de passer de l'élaboration détaillée de l'idée à sa réalisation avec un partage constant de connaissances et de bonnes pratiques, des opportunités de mise en réseau, à travers un parcours d'évolution et de maturation entrepreneurial en se confrontant à d'autres réalités et à trouver de nouvelles idées et points de vue pour mener à bien leur idée d'entreprise.

Ce document décrit le processus de sélection des projets et les lignes directrices auxquelles les participants sont obligatoirement tenus sous peine d'exclusion de la sélection et de la participation à les respecter.

Art.2 Les Partenaires

Le Parc Scientifique et Technologique de Sicile en tant que bénéficiaire, Innesta, la Municipalité de Mazara del Vallo, deux partenaires italiens et l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation – APII et le Smart Tunisian Technoparks – S2T deux partenaires tunisiens.







Projet cofinancé par l'Union Européenne

Art.3 Appel à Candidatures

- 1. PHASE LA SELECTION DE 40 PARTICIPANTS: à identifier parmi les startups présentant leurs candidatures à travers une grille d'évaluation détaillée inhérente aux objectifs de ce projet. Les start up sélectionnées seront accompagné dans leurs parcours d'incubationdans la manière suivante: 20 start-ups en Sicile par l'incubateur Innesta SRL, partenaire responsable des services d'incubation pour les participants siciliens, dans l'incubateur installé à Mazara del Vallo et par les experts d'Innesta SRL, la municipalité, le Parc scientifique et technologique de Sicile; 20 start-up en Tunisie, dont 10 participants au Technopark El Gazala et 10 participants qui pourront choisir l'un des incubateurs APII précisés ci-dessous :
 - Bizerte
 - Radès Ben Arous
 - Nabeul
 - Borj Cédria
 - Sousse
 - Mahdia
 - Sfax

Dans le cas où il n'y aurait pas 20 participants aptes en Sicile, le classement sera défilé pour tous les participants tunisiens aptes classés au-delà de la vingtième place du classement.

Dans le cas où il n'y aurait pas 20 participants aptes en Tunisie, le classement sera défilé pour tous les participants siciliens aptes, classés au-delà de la vingtième place du classement.

- 2. PHASE FORMATION TECHNICOMANAGERIALE: consolider davantage les compétences technico-managériales et renforcer les connaissances via des sessions de formation spécifique.
- **3. PHASE MATCHMAKING:** les startups retenues auront droit à participer aux matchmaking organisé par le projet, en Tunisie et en Italie.
- 4. HACKATON: les startups retenues auront droit à participer au hackaton organisé par le projet

Art.4 La Formation

En participant au cours, les startups pourront développer leurs connaissances et leurs compétences technico-managériales, dans le but d'accroitre leur propre business et leur compétitivité sur les marchés extérieurs.

Les modules de formation portent sur:







Projet cofinancé par l'Union Européenne

- RENFORCEMENT DE COMPETENCES TECHNIQUES FACE AUX ENTREPRENEURS
- LES PRINCIPES DU "SCALE-UP" INTERNATIONAL
- LA PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le cours aura une durée de 94h (4hJ*24j).

La formation se déroulera en modalité blended 50% à distance et 50% en présence. Les activités en présence se dérouleront en Italie – dans l'incubateur de Mazara del Vallo, et en Tunisie dans de siège du Smart Tunisian Technopark – S2T, et dans les bureaux identifiés dans le réseau d'incubateurs APII: la pépinière de Bizerte; la pepinière de Radès Ben Arous; la pépinière de Nabeul; la pépinière de Borj Cédria; la pépinière de Sousse; la pépinière de Mahdia; la pépinière de Sfax. La formation en présence sera donc n. 47 heures au total (n. 22 heures fournies par Innesta; n.11 heures par le Parc scientifique et technologique de Sicile; n. 14 heures par Technopark El Gazala).

Les frais de participation à la formation en présence seront pris en charge par les participants.

Art.5 Critères d'admission

A la date d'échéance de la première sélection, les startups possédant les profiles souhaités suivants seront admises :

- 1. Etabli en Sicile ou en Tunisie;
- 2. Startups opérationnelles dans les secteurs : ENERGIES RENOUVELABLES, EFFICACITE ENERGETIQUE, MOBILITE DURABLE, OPTIMISATION DU TRAITEMENT DES DECHETS, CONSTRUCTION DURABLE, BATIMENT INTELLIGENT, ECONOMIE CIRCULAIRE ET INCLUSION SOCIALE.
- 3. Période d'activité inférieure à 5 ans
- 4. Site internet en langue anglaise ou française

L'absence d'un ou de plusieurs critères d'éligibilité obligatoires (du présent article) au dépôt de la candidature ou de leurs inexistences, après vérification de la part du comité, entraînera l'exclusion de la startup du classement final.

Art.6 Demande de participation

La candidature au projet REINVENTER en tant que startup participante devra être présentée à travers une demande de participation online.

Le demande de participation à la sélection doit être transmise en utilisant exclusivement la fiche' d'adhésion en ligne, en allant sur le lien https://projetreinventer.eu/service-p3723-avviso-bando-reinventer.html et en suivant les indications mentionnées dans ce lien.







Projet cofinancé par l'Union Européenne

Les coordonnées de la startup candidate devront être indiquées dans le formulaire ainsi qu'une fiche de présentation du projet en phase de développement.

Ne sont pas admises d'autres formes de présentation ou d'envoi de la demande.

Une fois la fiche d'adhésion remplie, les candidats recevront un e-mail systématique de confirmation avec un récapitulatif de la demande d'inscription (document en format pdf).

La candidature devra être complétée sur le site du Projet et finalisée au 7 octobre 2022.

Les candidatures seront examinées par ordre chronologique et selon les critères énoncés dans l'art.9.

Le comité peut procéder à tout moment à la vérification de la conformité des critères d'éligibilité même suite à l'éventuelle admission.

Les demandes envoyées au-delà des délais prévus ou par le biais de modalités autres que celles indiquées dans le présent avis ne seront pas prises en considération et entraineront l'exclusion de la sélection, de même que les demandes incomplètes ou aussi celles manquantes d'un ou plusieurs des critères d'éligibilité requis dans le présent avis.

Art.7 Sélection

Seront admises à la phase de sélection, les startups qui auront envoyé leurs demandes de participation selon les modalités et les conditions prévues dans le présent avis. La liste des startups sélectionnées sera publiée dans la page officielle du projet.

Les start-up - avec siège opérationnel en Sicile ou en Tunisie - ayant le score le plus haute, 3 siciliens et 3 tunisiens (en totale 6), qui émergent de parcours d'accompagnement bénéficieront d'un prix qui comportera une composante financière d'un montant maximal de 3.400 euros, qui sont identifiées comme des aides d'État - au sens du règlement (UE) n. 1407/2013, et donc soumises au téléchargement dans le registre des aides d'État par le partenaire aux entités sélectionnées, à utiliser selon un plan d'investissement défini.

Art.8 Le Comité d'évaluation

Le Comité d'évaluation est composé des représentants de :

- Un représentant du Parc Scientifique et Technologique de Sicile
- Un représentant de Innesta
- Un représentant de la Municipalité de Mazara del Vallo
- Un représentant de l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation APII
- Un représentant de Smart Tunisian Technoparks S2T







Projet cofinancé par l'Union Européenne

Le Comité aura la charge de vérifier l'existence des critères d'éligibilité obligatoires et procèdera à l'utilisation d'une grille d'évaluation pour la sélection des startups, conformément à l'art. 9.

Art.9 Critères d'évaluation

Les projets régulièrement reçus et jugés recevables seront évalués selon les critères suivants :

CRITERES	BAREME
Qualité et cohérence. Clarté exhaustivité de la documentation et cohérence avec l'annonce et avec les domaines d'intérêt	0 - 10
Innovation. Originalité du business et innovation des technologies développées ou des modelé du business	0 - 15
Faisabilité. Technico-scientifique, évolutivité et réplicabilité	0 - 20
Durabilité sociale et environnementale, capacité à avoir un effet positif sur la société sur l'environnement ou sur les deux	0 - 10
Compétences techniques et managériales, compétences d'équipe, formation, expérience, compétences technico-scientifiques. Compétences entrepreneuriales et managériales, structure organisationnelle, compétences du networking	0 - 35
Engagement de l'équipe. Engagement/implication et temps que les membres peuvent consacrer aux objectifs	0 – 10

Pour participer il faudra atteindre un score minimum de 60 sur 100.

Art.10 Confidentialité

Les données et informations personnelles recueillies seront traitées et utilisées à des fins strictement liées aux dispositions prévues dans le présent avis.

Art.11 Informations

Les participants peuvent demander des informations supplémentaires en adressant un mail àl'adresse suivante: reinventer@pstsicilia.it et ce, au plus tard le 5 octobre 2022.